

Règlement du Concours "Osez 20 histoires de sexe sur internet"

Du 1^{er} décembre au 31 janvier 2011

• Organisation du Concours

La Musardine (« le partenaire »), organise avec *WeLoveWords* (« le site ») un concours d'écriture, ci-après dénommé « Osez 20 histoires de Sexe sur internet" qui rassemblera des écrivains, des auteurs et des internautes.

Le service d'hébergement et de diffusion des textes soumis au Concours sont assurés par la société WeLoveWords SAS au capital de 35.130 €, Identifiée sous le n°511 575 425 / RCS de PARIS, dont le siège social est situé au 13 rue de l'arsenal 75004 Paris.

• Participation au Concours

Le Concours invite les membres de la communauté WeLoveWords à publier un texte « *le document* » sur la page concours dédiée.

<http://www.welovewords.com/contests/osez-20-nouvelles-de-sexe-sur-internet>

A l'issue du *Concours*, il sera procédé à la sélection et à la désignation de 20 lauréats parmi la totalité des textes publiés.

Le nombre de *documents* mis en ligne par chaque participant au *Concours* est limité. Une seule participation sera acceptée.

La période de soumission des Créations sur le Site WeLoveWords est du 1^{er} décembre 10h au 31 janvier 2011 23h59, heure de Paris / France.

La participation au Concours est conditionnée par le fait d'avoir préalablement créé un compte utilisateur sur le Site WeLoveWords pour la télétransmission des Créations.

(a) Avant de participer au Concours, les participants doivent lire ce règlement avec attention et en accepter les termes dans leur intégralité.

(b) Les participants s'engagent à respecter les dispositions du règlement et reconnaissent qu'en cas de violation d'une de ses dispositions, la Société Organisatrice aura la possibilité de considérer la participation et/ou la remise du prix comme nulle.

• Caractéristiques des Créations

Les caractéristiques des *documents* admis dans le cadre du Concours sont établies par le *site* et précisées ci-après :

Les candidats sont invités à publier dans un document sur WeLoveWords:

- Un texte de 15.000 signes maximum
- La langue utilisée doit être le français.
- Le document doit être une création originale, non édité.

Par ailleurs, « le document » ne doit pas être :

- à caractère diffamatoire, injurieux, calomnieux à l'égard de tiers, personnes physiques ou morales ;
- constituant une contrefaçon d'un droit de propriété intellectuelle ;
- portant atteinte à la vie privée, au droit à l'image de tiers ;
- contraire à la réglementation et à la législation en vigueur.

Les participants doivent respecter l'ensemble des exigences et prescriptions relatives aux *documents* et au *Concours* disponibles sur la page consacrée au Concours sur le Site WeLoveWords.

La Société Organisatrice se réserve le droit de ne pas accepter et de retirer du Concours tout *document* ne respectant pas les caractéristiques décrites ci-avant.

• Planning prévisionnel

Phase 1. Du 1^{er} décembre au 31 janvier 2011. Les candidats sont invités à publier dans un document sur WeLoveWords leur texte.

Phase 2 Début février 2011. Sélection des 20 auteurs.

Phase 3. Mi février. Communication sur le nom des lauréats.

• **Jury**

Le jury est composé de :

Stéphane Rose (Auteur/ Directeur de Collection à la Musardine).

Sophie Blandinières (Directrice artistique de WeLoveWords)

Le jury sera susceptible d'être complété pendant le concours.

• **Dotations**

Les auteurs sélectionnés recevront 50 euros et leur texte sera édité dans le recueil « Osez 20 nouvelles de Sexe sur internet ». Pour toute question liée au contrat, merci de contacter La Musardine au 01 49 29 48 57

• **Respect de l'intégrité du Concours**

La Société Organisatrice se réserve le droit d'annuler, d'écourter, de suspendre le *Concours* s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelle que forme que ce soit, notamment de manière informatique dans le cadre de la participation au *Concours*. Elle se réserve le droit, dans cette hypothèse, de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

• **Propriété intellectuelle de La Musardine et de WeLoveWords**

(a) L'ensemble des marques, logos, textes, icônes, noms de domaine, logiciels accessibles sur le site de WeLoveWords, à l'exception des Créations télétransmises par les participants au Concours, sont la propriété intellectuelle exclusive de WeLoveWords.

(b) La participation au Concours ne constitue en aucun cas une autorisation d'utiliser ou d'acquérir un droit de propriété sur les créations, marques, logos, inventions et droits de propriété intellectuelle du *partenaire*.

• **Données personnelles**

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 6 août 2004, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne concernée dispose d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification des données qui la concernent. Le destinataire des données personnelles renseignées par les participants du *Concours* est la société WeLoveWords.

Pour toute demande il conviendra d'écrire à : WeLoveWords, 13 rue de l'arsenal 75004 Paris, en précisant la mention : " *La Musardine* ».

• **Limitation de responsabilité**

Il est rappelé les caractéristiques et les limites du réseau internet en ce qui concerne la sécurité technique des échanges. La Société Organisatrice et WeLoveWords ne sauraient être tenus responsables des dommages liés aux risques inhérents à toute connexion et toute transmission d'informations sur internet.

A ce titre, *La Musardine* et WeLoveWords ne sauraient être responsables et déclinent toute responsabilité en cas de (i) difficultés de connexion au réseau internet, d'encombrement du réseau internet, de dysfonctionnement de la qualité de l'équipement des internautes, ni de la qualité de leur mode d'accès qui pourraient avoir des répercussions sur le délai de télétransmission des Créations ou sur le temps de connexion nécessaire à la participation ; (ii) dommages résultant de la perte des données, des Créations télétransmises vers le site WeLoveWords. Il relève à ce titre de la responsabilité des participants de conserver une copie durable de toute Création transmise à l'occasion de la participation au Concours ; (iii) contamination par d'éventuels virus ou d'intrusion d'un tiers dans le système du terminal des participants et déclinent toute responsabilité quant aux conséquences de la connexion des participants au réseau via le Site WeLoveWords ; (iv) dommages touchant les personnes impliquées de manière directe ou indirecte à la conception et la réalisation des Créations et les biens, notamment les matériels informatique, matériels d'enregistrement et de captation d'images, utilisés par les participants à l'occasion de la participation au Concours.

De manière générale, *La Musardine* et WeLoveWords ne sauraient être tenus pour responsables du non-respect par les participants des règles de conduite édictées par le présent règlement.

En participant à ce *concours*, chaque participant accepte et s'engage à supporter seul, et garantir totalement le *La Musardine* et WeLoveWords ainsi que, leurs filiales et sociétés mères, dirigeants, employés de ce fait, tous

dommages ou pertes occasionnées ou subies par le participant du fait de la participation au Concours ou du fait de la mise en possession du prix et de son utilisation, excepté les cas prévus par la loi applicable. *La Musardine* et WeLoveWords déclinent toutes responsabilités pour tous les incidents et accidents qui pourraient survenir durant les événements auxquels les participants du Concours pourraient participer.

En cas de force majeure, WeLoveWords se réserve le droit de modifier, d'écourter, de proroger, de suspendre, d'annuler le Concours préalablement à la fin de la période de participation. Dans cette hypothèse, WeLoveWords s'engage à en avertir les participants dans les plus brefs délais, par une mention sur le Site de WeLoveWords. Ce règlement peut être modifié à tout moment sous forme d'un avenant par la Société Organisatrice, dans le respect des conditions énoncées, et publié par annonce en ligne sur le Site WeLoveWords.

WeLoveWords ne saurait être tenu responsable pour tout trouble, action, réclamation, opposition, revendication liés à l'utilisation des *documents* par *La Musardine* non prévue par le Règlement ou liés à la négociation, la conclusion ou l'exécution de contrats, notamment contrats de licence ou de cession de droits de propriété intellectuelle, que la Société Organisatrice viendrait à signer avec les Participants, dès lors qu'il n'y a pas eu d'intervention directe de WeLoveWords.

• Loi applicable et juridiction

Le présent règlement est soumis au droit français.

Tout différend sera soumis à la compétence du tribunal compétent du ressort de Paris.

Il est disponible à la consultation sur le Site de WeLoveWords.

Fait à Paris le 1/12/11